

***LA TRIBUNE DE LA LISTE "SÉZANNE, CHOISSISSONS NOTRE AVENIR" (juillet 2023)***

**Cannes, son tapis rouge et ses flashes...**

Mettons-nous un peu à la place de Sacha Hewak, le pauvre Maire de Sézanne a eu la lourde et pénible tâche de descendre plusieurs jours sur la Croisette, à l'occasion du dernier Festival de Cannes, au bord de la Méditerranée et de monter le Tapis Rouge sous les crépitements du flash des appareils photos...

C'est certainement pour l'aider à supporter ce genre de moment difficile à vivre que ce dernier a fait le choix de faire voter une augmentation de ses indemnités (de 100% à 115%) et ses frais de missions (3500€ en 2022 à 5000€ en 2023) lors du vote du dernier Budget Prévisionnel.

Pour précision, ces frais comprennent, entre autres, la prise en charge de ses transports, ses hôtels et ses restaurants et ceux de ses adjoints.

Par contre, je lui demandé, le 27 mai dernier, en quoi sa présence apportait quelque chose à notre ville et si ce séjour avait été réglé par les contribuables.

Malheureusement (mais sans surprise), je n'ai toujours pas eu de retour de sa part... Je ne suis pas étonné, presque 2 questions sur 3 restent sans réponse...

Que les élus soient remboursés et indemnisés, c'est tout à fait logique.

Que ces derniers se déplacent pour faire la promotion de notre ville, c'est leur travail.

Malheureusement, et comme précisé plus haut, je n'ai eu aucune explication de sa part sur le motif et la nécessité de son déplacement. De là à croire que c'était simplement par plaisir personnel, il n'y a qu'un pas...

Vincent Léglantier et Jean-François Quinche

***LA TRIBUNE DE LA LISTE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉZANNE » (juillet 2023)***

M. Adnot ayant largement dépassé le nombre de caractères autorisé par le règlement intérieur du Conseil Municipal, sa tribune n'a pas pu être publiée